



4, Grande Rue  
72190- NEUVILLE SURSARTHE  
TEL : 02 43 25 3097

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 JUIN 2018 A 20 HEURES**

Le cinq Juin deux mille dix-huit à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CANTIN. Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Christophe FURET, Madame Florence THISE, Madame Claudette BOUSSION, Monsieur Yves SECHET, Monsieur Gérard SIDOT, Monsieur Jean Claude ESNAULT, Monsieur Alain JOUSSE, Monsieur Paul DOUILLARD, Monsieur Philippe LANGELLO, Madame Sylvie LEFEUVRE, Madame Sylvie DUCHESNES, Madame Catherine CHEDANE. Madame Virginie DURAND, Madame Christelle YVARD

**EXCUSES ET ABSENTS** : Monsieur Jean FARCY, Monsieur Aurélien BOURGAULT, Madame Catherine CAPLAIN, Madame Véronique JULIENNE qui donne pouvoir à Monsieur Christophe FURET.

**Date de convocation** : 25 Mai 2018

**Secrétaire de Séance** : Madame Florence THISE

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Nombre de présents** : 15

**Nombre de Votants** : 16

**Votants par procuration** : 1 :

### **1<sup>ère</sup> commission** :

**Rapporteur : Monsieur Jean FARCY,  
FINANCES ET URBANISME**

Monsieur Jean Farcy étant absent, Madame le Maire présente les dossiers de cette commission.

### **Acquisitions des délaissés de l'Autoroute A11**

Madame le Maire expose que la commune avait pris une délibération le 15 Décembre 2014 pour l'acquisition des parcelles de délaissés d'autoroute, sauf la parcelle ZL 266 pour une surface de 46a et 18 ca. Cette parcelle est de fait entretenue par la commune. Les services de l'Etat nous demandent de faire l'acquisition de cette parcelle et donc de reprendre une délibération pour l'acquisition globale de tous les délaissés d'autoroute.

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

### **Demande de subvention A.D.V.C**

Madame le Maire fait part au Conseil que dans le cadre du programme Voirie 2018, il y a la possibilité de déposer un dossier pour une subvention au titre de l'Aide Départementale à la Voirie Communale. Madame le Maire précise que cette subvention à un taux maximum de 50% de travaux H.T.

La commune va déposer cette subvention dans le cadre des travaux programme voirie 2018, dépense inscrite au budget

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

## **Dossier P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)**

Madame le Maire présente au Conseil le document du Plan Local d'Urbanisme qui fera l'objet de deux délibérations.

Il y aura une délibération qui concerne le Bilan de la Concertation et une autre pour l'Arrêt du Projet. Madame le Maire rappelle le déroulement de la Révision du P.L.U., ainsi que les différentes étapes.

Le P.L.U. contient :

- Un P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui représente les orientations générales d'Aménagement et les stratégies de développement de l'ensemble du Territoire. C'est le socle du P.L.U.
- Ce P.A.D.D. se met en œuvre par le Règlement Graphique, le Règlement écrit, et les O.A.P/ sur les zones d'extension et les secteurs à densifier.
- Les Annexes que sont les Emplacements réservés, les Annexes sanitaires et les Servitudes publiques

Tout ceci se traduit par un rapport de présentation qui présente le diagnostic partagé, les choix du P.A.D.D., les moyens de mise en œuvre et les incidences du P.L.U. sur l'environnement.

Madame le Maire rappelle que l'élaboration du projet s'est faite suite à de nombreuses réunions de travail avec les Personnes Publiques Associées, une réunion publique qui s'est tenue en Février 2018. Cette phase de consultation et d'information est aussi passée par des supports d'informations (Journaux, Bulletins, Cahier de doléances, site Internet etc...)

Cette concertation continuera à se faire avec une deuxième réunion publique qui aura lieu en Septembre 2018 avant l'enquête publique.

Le Plan Local d'Urbanisme est donc arrêté et les démarches administratives continuent. Le Passage en Commission C.D.P.E.N.A.F. est programmé en Juillet 2018. Cette commission aura 3 mois pour donner son avis sur le projet arrêté. Ensuite il y aura enquête publique avec un commissaire enquêteur nommé par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Suite à ces différentes obligations un rapport sera rendu, le Conseil Municipal se prononcerait lors du Conseil de Décembre, ce qui rendra le Plan Local D'Urbanisme directement applicable pour fin 2018.

Madame le Maire fait savoir au Conseil que le document définitif de l'arrêt du P.L.U. est disponible et consultable, pour les élus qui le souhaitent, en mairie.

Madame le Maire soumet les propositions de délibérations ;

- Une délibération pour approuver le Bilan de la concertation

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

- Une délibération pour approuver l'arrêt du projet

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.**

**Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

## 2<sup>ème</sup> commission :

### **Rapporteur : Madame Claudette BOUSSION BATIMENTS SPORTS**

Madame BOUSSION fait état des travaux sur les différents bâtiments de la commune :

- Eglise : Les travaux de réfection du bâtiment seront réalisés prochainement.
- Groupe Scolaire : Les devis pour le remplacement de la centrale d'air est signé.
- Judo : Le tapis de chute est acheté.
- Commerce centre bourg : Les devis pour les travaux de Velux, Grille métallique sont signés et la réalisation interviendra cet été.
- Le désamiantage de la boulangerie du 2 grande rue et de la classe SCAN seront faits dans la semaine 25. La démolition devrait suivre.
- Maison des Assistantes Maternelles : Les travaux sont en cours et le planning respecte les délais.

## 3<sup>ème</sup> Commission

### **Rapporteur : Monsieur Yves SECHET VOIRIE- ESPACES VERTS- ENVIRONNEMENT**

Monsieur SECHET informe les membres du Conseil que les travaux pour la réalisation du chemin des Athées seront légèrement retardés car il va falloir prévoir la réalisation d'une passerelle pour passer au-dessus du ruisseau classé des Athées mais aussi compte tenu des conditions météorologiques.

Les travaux pour le parking de la salle polyvalente auront lieu en septembre.

Pour les travaux des sillons et de la voirie sur différents secteurs, le marché est en cours de consultation.

Monsieur SECHET demande des volontaires pour être membre du jury des Maisons Fleuries, les personnes suivantes se positionnent :

- Monsieur Paul DOUILLARD
- Madame Christelle YVARD
- Monsieur Yves SECHET
- Madame Catherine CHEDANE

Monsieur SECHET précise qu'il y aura en plus ses 2 anciens collègues et sollicitera d'autres Neuvilleois.

## 4<sup>ème</sup> Commission

### **Rapporteur : Madame Florence THISE AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERSONNELS**

Madame THISE informe le Conseil qu'elle organise le goûter des T.A.P., avec invitation de tous les bénévoles qui ont participé et les animateurs. Ce goûter aura lieu le vendredi 29 Juin à 15 heures au Groupe Scolaire Leonard de Vinci. Pour se faire le personnel de restauration fera les gâteaux.

D'autre part une réunion de tout le personnel de ménage ainsi que les A.T.S.E.M. aura lieu le mercredi 13 Juin à la mairie pour mettre en place les tâches et horaires de chacune.

## 5<sup>ème</sup> commission :

**Rapporteur : Monsieur Christophe FURET  
RELATONS EXTERIEURES**

### **Manifestations Passées :**

Monsieur Christophe FURET fait part de la manifestation « Les Sentiers Gourmands » qui a connu un succès certain sur le territoire de la commune. Il y a eu beaucoup de marcheurs sur les différents circuits et la soirée s'est achevée par un repas à la salle polyvalente. Il y a eu 224 personnes et une animation par les danseurs du groupe KACIDO. Certaines haltes ont été très appréciées : halte à la ferme de Mr et Mme KERVELLA, pique-nique au vieux moulin avec un groupe de rock local.

### **Manifestations Futures :**

#### **Neuille dans la Course**

Monsieur FURET nous fait savoir que l'organisation se précise avec un déroulement qui réserve des surprises aux Neuvilleois.

#### **Fête de la Musique**

Cette manifestation se déroulera comme les autres années sur les terrasses de l'église. Le programme n'est pas encore totalement arrêté. Le Comité des fêtes assurera la restauration sur place comme précédemment. Nous vous attendons nombreux le 22 Juin à partir de 19 heures.

#### **Panneaux d’Affichage**

Monsieur FURET précise que les panneaux d'affichage sont placés sur les entrées de la commune pour annoncer les évènements de la commune. La réalisation de ces panneaux est une conception et réalisation du personnel communal et principalement des ateliers. C'est une réussite et les annonces sont ainsi parfaitement mises en valeur.

#### **Subvention Humanit’Raid**

Monsieur FURET nous fait part de la demande de jeunes neuvilleois qui vont faire un raid humanitaire en Europe et demande une subvention de 150 euros.

Considérant que les éléments fournis par cette association permettent de procéder à l'octroi d'une subvention pour l'année 2018.

Madame le Maire soumet cette proposition au vote.

**Cette délibération est votée à l'unanimité**

**Pour extrait conforme au registre des délibérations.**

#### **Bulletin Juin 2018**

Monsieur FURET informe les membres du conseil que le bulletin sera disponible fin juin pour une distribution commune avec celui de la Communauté de Communes. Un bulletin pour le concours des Maisons fleuries sera joint à ce bulletin.

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour,  
Madame le Maire lève la séance à 22 heures.30

==+==+==+==+==+==+==+==+==+==